

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

CHAMBÉRY, LE 7 juillet 2026

ROUTES DÉPARTEMENTALES N°54 / 58

Entrelacs

> Restrictions de circulation du 15 au 17 juillet 2026

Le Département de la Savoie réalise des travaux de réfection de la chaussée sur la route départementale n°58 à Cessens, commune d'Entrelacs, le matin à partir de 7h30 entre la Ramaz et la route de Domian, puis sur la route départementale n°54 à Entrelacs entre la route des Brus et l'ancienne Fruitière.

La circulation sera totalement interrompue successivement sur chaque secteur du 15 juillet à 7h30 au 17 juillet à 17h. Pour la RD54 la circulation ne sera pas rétablie le soir.

Une déviation sera mise en place par Albens (RD 54 et 910 pour le chantier de la RD 58) et par Saint-Germain-la-Chambotte (RD 58, 991B, 991 C, 1201 et 910 pour le chantier de la RD 54).

Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr

